

Lettre du CEERE de *Décembre* Newsletter *December*

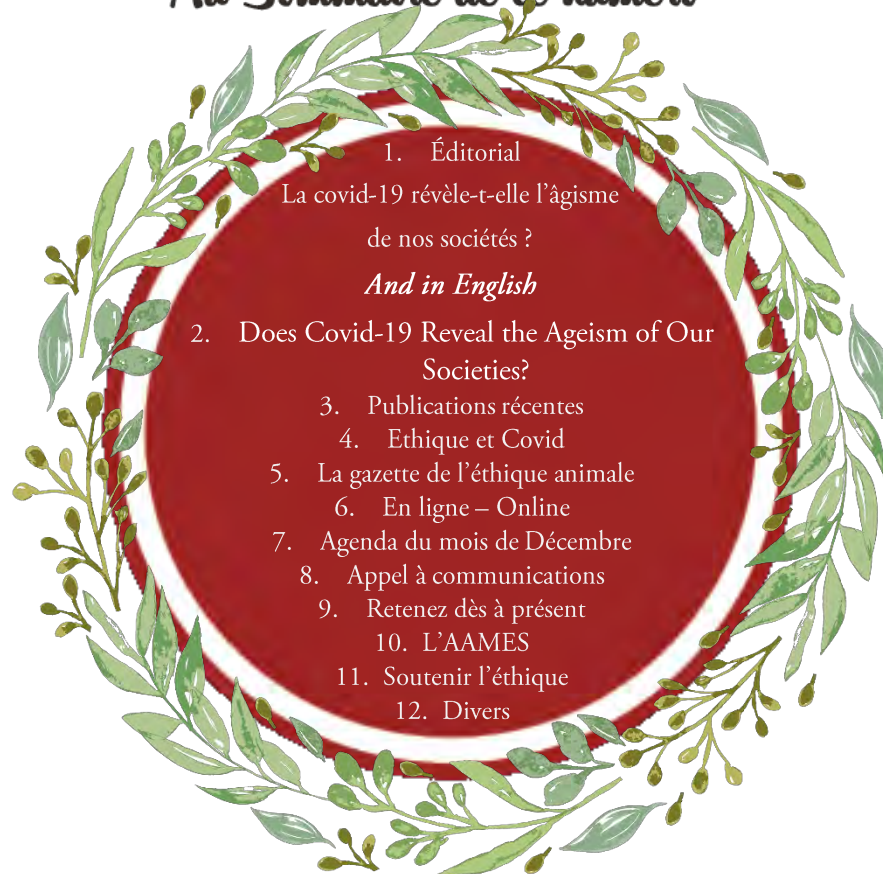
Université

de Strasbourg

2020

Au Sommaire de ce numéro

Numéro
146



● La covid-19 révèle-t-elle l'âgisme de nos sociétés ?

On savait que les EHPAD¹ manquaient chroniquement de personnel, qu'ils avaient du mal à recruter en raison des mauvaises conditions de travail – un soignant y dispose en moyenne de quinze minutes pour lever, laver et faire déjeuner une résidente² – et des salaires très peu attractifs. Cela fait des années que l'alerte est donnée. Mais pouvait-on imaginer que les aînés avaient pour ainsi dire perdu déjà au moins en grande partie leur condition de citoyens libres ?

Avec la Covid-19, en effet, les Ehpads ont été fermés en France dès le 11 mars 2020 et ne seront déconfinés qu'un mois après le déconfinement de la population générale³. Ainsi plus de 600.000 Français ont été assignés à résidence pour plus de trois mois dans les 20 m² de leur chambre, sans possibilité de visite de leurs proches, sans activités communautaires, réduites à un isolement que l'usage des tablettes n'a pas suffi à adoucir.

Ils ont été privés de liberté et de relations sans y avoir consenti. L'émission « Pièces à conviction »⁴ vient d'illustrer par des faits et de nombreux témoignages le terrible vécu du confinement, le désarroi de résidents qui ne comprennent pas le pourquoi de cette décision unilatérale : « on sait qu'on est là pour mourir, alors un peu plus tôt ou plus tard, ça change quoi ? » demande une pensionnaire.

Vécu tragique aussi du côté des soignants aux mains nues, sans protection pour eux-mêmes et se voyant porteurs du virus tant pour les résidents que pour leur propre famille. Par un décret du 3 mars⁵, l'État réquisitionne toutes les protections (masques, blouses...) pour les hôpitaux qu'il fallait « sauver ». Rien n'est prévu pour les Ehpad où se trouvent pourtant les personnes les plus vulnérables. Il faut attendre encore un mois pour les premiers arrivages. Or l'épidémie flambe depuis des semaines. Les contaminations sont partout. Mais jusque début avril, le nombre quotidien de morts par covid.19 ne comptabilise pas les Ehpad ! Comme si ces aînés n'existaient pas. Leur premier comptage date du 2 avril (884 décès), puis plus de 5000 le 12 avril, 9132 le 30 avril⁶... Les soignants doivent accompagner les mourants qui, dès leur dernier souffle, sont mis dans une housse puis un cercueil. Pas de rituel. Et parfois sans que l'on ait informé les familles de la contamination de leur proche.

Une mort à huis-clos qui a fini par émouvoir en raison de l'alerte donnée par les soignants et les familles. Et si beaucoup de ces résidents sont morts de la Covid-19, certains sont décédés à la suite d'un syndrome de glissement. Le second confinement (depuis le 29 octobre) a essayé de tirer des leçons de cette gestion tragique qui n'a pas été seulement le fait de la France, mais de nombre de pays à travers le monde et qui révèle au grand jour un âgisme rampant des sociétés dites « avancées » et qui laisse des marques indélébiles. Car couper une personne âgée des relations qui la font vivre elle et ses proches, c'est aliéner ce qui définit sa qualité de vie. C'est la plonger dans le non-sens et la mort. Au Canada, CTV News relate ainsi l'euthanasie le 20 octobre dernier d'une femme qui ne voulait plus revivre le confinement...

Agir vite ne dispense pas d'agir éthiquement. Que 71% des décès directement issus du virus soient des personnes de 75 ans et plus, est révélateur de l'inadaptation des Ehpad dans leur forme actuelle, de l'inégalité d'accès aux hôpitaux et finalement de la place des aînés dans nos sociétés. La bienfaisance responsable au nom de la dignité de tout être humain doit se conjuguer à l'audace du risque assumé en vue d'un bien commun dans sa visée universelle, particulière et singulière.

Marie-Jo Thiel. *Directrice du CEERE*

1 La France compte 7 400 EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui emploient plus de 430 000 professionnels. L'âge moyen des résidents est de 85 ans et 9 mois. Chiffres de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)

2 Gaëlle Dupont, « Le cri d'alarme inédit des salariés et directeurs de maisons de retraite », Le Monde du 20.10.2017.

3 <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/communiqué-de-presse-ehpad-16-juin-2020>.

4 L'émission France 3 intitulée « Covid-19 : que se passe-t-il vraiment dans les Ehpad ? » du 18 novembre 2020 est téléchargeable sur <https://www.france.tv/france-3/pièces-a-conviction/> jusqu'au 18 décembre 2020.

5 Décret n° 2020-190 du 3 mars 2020 relatif aux réquisitions nécessaires dans le cadre de la lutte contre le virus covid-19.

6 <https://www.santepubliquefrance.fr/>



Does Covid-19 Reveal the Ageism of Our Societies?

There was no secret about the fact that EHPADs were chronically understaffed, that they had difficulty recruiting because of the poor working conditions - a caregiver has on average fifteen minutes to raise, wash and feed a resident – with very unattractive salaries. The alarm bell has been ringing for years. Could it thus be imagined that the elderly had, so to speak, already lost at least a huge part of their status as free citizens?

With Covid-19, the EHPADs were effectively locked down in France as of March 11, 2020 and would only be reopened one month after the lifting of the lockdown for the general population. In this way, more than 600,000 French people were placed under house arrest for more than three months in their 20m2 rooms, without the possibility of visits from their relatives, without community activities, reduced to an isolation that the use of electronic gadgets (tablets) was not enough to meliorate. They were deprived of their freedom and relationships without their consent. The TV program "Pièces à conviction" has recently illustrated the terrible experiences of this confinement with facts and numerous testimonies. It reveals the distress of residents who do not understand the reason for this unilateral decision: "We know we are here to die, so a little sooner or later, what difference does it make?" one resident asked.

The tragic experience was also shared by caregivers who practically worked with their bare hands, with no protection for themselves and seeing themselves become carriers of the virus both for the EHPAD residents and for their own families. By a decree on March 3, the Government requisitioned all personnel protective equipment (masks, medical gowns, etc.) for hospitals which needed to be "saved". Nothing was budgeted for use at EHPADs where the most vulnerable people to the virus live. It took one month for the first supplies to arrive. By this time the epidemic had been raging for weeks. Contaminations are everywhere. But until the beginning of April, the daily number of deaths per Covid-19 does not include those from EHPADs! As if these elders didn't exist. Their first count dates from April 2, (884 deaths), then more than 5,000 on April 12, then 9,132 on April 30... The care givers had to accompany the dying who, as soon as they drew their last breath, were put in a resealable body bag and then placed in a coffin. No ritual. And sometimes without having informed the families about the contamination of their loved one.

A death behind closed doors which ended up stirring up concerns thanks to the alarm raised by caregivers and families. In addition, it has to be said that while many of these residents died from Covid-19, some died of a slip syndrome. The second lockdown (since 29 October) has tried to learn some lessons from this tragic management of the first one, which was not only a problem in France, but in many countries around the world, and which reveals in broad daylight the rampant ageism of so-called "advanced" societies and leaves indelible marks. To cut elderly persons off from the relationships that sustain them and their loved ones is to alienate what defines their quality of life. It is to push them into meaninglessness and death. In Canada, CTV News reported on October 20, the euthanasia of a woman who no longer wanted to relive a quarantine...

Acting quickly does not preclude acting ethically. The fact that 71% of the deaths directly resulting from the virus are of people aged 75 and over is indicative of the inadequacy of EHPADs in their current form, the inequality of access to hospitals and finally the place of the elderly in our societies. Responsible beneficence in the name of the dignity of every human being must be combined with the boldness of lucid risk-taking in view of the common good in its universal, particular and singular dimensions.

Marie-Jo Thiel. *Directrice du CEERE*

Traduction par Mic Erohubie

1 France has 7,400 homes for dependent elderly people called EHPADs (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) employing more than 430,000 professionals. The average age of residents is 85

years and 9 months. The above figures are from the DREES (Directorate for Research, Studies, Evaluation and Statistics)

2 Gaëlle Dupont, « Le cri d'alarme inédit des salariés et directeurs de maisons de retraite », Le Monde du 20.10.2017.

3 <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/communiqué-de-presse-ehpad16-juin-2020>.

4 This program which aired on France 3 was titled « Covid-19 : que se passe-t-il vraiment dans les Ehpads ? » on November 18, 2020. It can be downloaded at <https://www.france.tv/france-3/pièces-a-conviction/> until December 18, 2020.

5 Décret n° 2020-190 du 3 mars 2020 relatif aux réquisitions nécessaires dans le cadre de la lutte contre le virus covid-19. (Concerning necessary requisitions/confiscations in the fight against Covid 19)

6 <https://www.santepubliquefrance.fr/>.



Publications Récentes



● « Pourquoi la déontologie »

René HEYER, Presses universitaires,
coll. « Essais », Strasbourg, 2020, 165 p

Comme le titre l'indique, notre collègue émérite traite de la question de la déontologie. À partir de la question initiale l'auteur cherche à résoudre l'énigme en s'intéressant à la « politique du secret ». Il en examine tous les aspects pour en tirer une conclusion provisoire qui ouvre à une nouvelle question qui fera l'objet de la poursuite de l'enquête dans le chapitre suivant. Cette approche structure l'ensemble de l'ouvrage. Autant dire que les transitions sont particulièrement soignées. Cette enquête, quasi policière, est passionnante et tient en haleine le lecteur de l'introduction à la conclusion, tout au long des deux parties de cinq chapitres chacune.

La première partie de l'ouvrage aborde le développement des principes de déontologie dans l'histoire alors qu'elle ne concernait que quelques professions soumises au secret (avocats, médecins ou confesseurs). L'élargissement du périmètre caractérise, selon l'auteur, un changement du rapport au politique qui oscille entre la morale personnelle et le contrôle étatique par l'institution de normes.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse à la déontologie en situation. Si les normes propres à une profession s'appliquent déontologiquement, leurs justifications font appel à des valeurs partagées ou non par d'autres. Les conflits de valeurs sont inévitables et les codes déontologiques peuvent être contradictoires. Cela est patent pour ce qui concerne le mal extrême : ce « mal » est pourtant considéré comme « bien » ou « bon » par celui qui le commet (cf. procès de Nuremberg ou ceux d'autres dictateurs).

Si les codes déontologiques professionnels paraissent être dans le ciel des idées, les devoirs qui y sont liés deviennent très concrets : on passe des principes aux conséquences.

Marc Feix.

● “Nous. Manifeste d'un nouvel humanisme.”

Jérôme Goffette, Essai. Association Académique
pour les Humanités AAH, Paris, Books on Demand, 2020,
180pages, 8€

Philosophe, enseignant-chercheur à Lyon, l'auteur nous offre avec cet ouvrage un vrai cadeau, non pas un « traité savant mais un manifeste » (p.7) dont chacun peut s'emparer pour le vivre à sa façon ! Et en temps de Covid-19, en cette période sombre de l'année, cette réflexion éthique et philosophique écrite dans un style certes rigoureux – mais qui ne manque pas de beauté, ne fût-ce que par les incises dans la marge qui revêtent une stature sapientielle – fait du bien à notre humanité ! Goffette accompagne son lecteur dans une déambulation comme il le rappelle en conclusion de ses 14 chapitres, dans un cheminement où la « curiosité doit toujours nous conduire plus loin » parce que « trouver des solutions vient en marchant » ; parce que le « nouvel humanisme » qu'il appelle de ses vœux n'a pas à choisir entre un « je » et un « nous » : le sujet humain est autant « une identité du 'je', une identité du 'je' face au 'tu' et une identité du 'nous'. (p.25) ».

Et ce « nous », continue le philosophe, « se construit ‘avec’, ‘contre’ et ‘en lisière’. Nous nous identifions toujours plus ou moins à un groupe, contre des groupes et en lisière de certains. ». Mais attention, toutes les constructions ne sont pas bonnes, certaines sont même franchement « délétères – celles des racistes, des casseurs et des aigris » ; elles sont bâties sur des sentiments négatifs. L’on comprend aussi dès lors que se construire « contre » n’est pas forcément mauvais, à condition que ce soit avec une assise saine.

Pour autant la modalité « en lisière » est sans doute la plus riche parce qu’« elle seule évite de forger une identité en la fondant sur une identification absolue. Le ‘je’ n’a pas à s’abandonner dans le ‘nous’ ou à se restreindre à un seul ‘nous’ » (p.26). Elle « est la modalité de la porosité, des confluences et du partage », elle fonctionne à la manière d’une fenêtre, d’un filtre... et s’y situer, c’est « apprendre à vagabonder, à cheminer, à compagner » (p.27).

L’ouvrage part du constat que la condition humaine est tissée à la fois d’essence et d’existence, elle est état et projet. « L’humanisme est un projet de liberté » dans lequel l’autonomie signifie consentement, mais il est des consentements sans accord, déséquilibrés, alors que l’accord se veut équilibré, concomitant, positif (p.39). La responsabilité n’est pas un fardeau posé sur nos épaules « mais le sens même de nos actes » (p.69), invitant à mieux penser les responsabilités individuelles et collectives. Et l’auteur évoque les implications de sa réflexion dans différents domaines et pour différentes questions : la santé, les régimes politiques, les inégalités économiques, la richesse et la pauvreté, les sociétés de mensonge, le consumérisme, l’intoxication publicitaire, le travail et le management, l’écologie.

Le manifeste se conclut finalement sur une réflexion métaphysique : l’être humain et l’humanité ne sont ni infinis ni finis, mais transfinis, c’est-à-dire « vivant en continu la tension de l’être et du projet, de la matière et du sens, de l’immanence et de la transcendance. » (p.171). Ainsi la transfinitude n’est-elle pas seulement descriptive mais aussi prescriptive ! Nos vies doivent s’épanouir et notre humanité se densifier.

Une belle réflexion pour trouver la sagesse du juste milieu dans l’audace responsable.

Marie-Jo Thiel. *Directrice du CEERE*

La condition de « nomades ». De l’internement à la question de l’hospitalité.

C. Leblanc, J.F. Petit, F. Poché (dir.)

Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2020,
139 pages, 20€

Cet ouvrage arrive à point nommé pour réfléchir aux difficiles questions éthiques de la migration qui depuis quelques années hantent l’Europe. Comme le rappellent les auteurs de cet ouvrage – historiens et philosophes principalement –, les déplacements de populations ne datent pas d’aujourd’hui. Et l’Europe devrait s’en souvenir, se rappeler les temps d’internement et de déportation pour penser la différence et les conditions de la rencontre cristallisées dans la notion d’hospitalité.

Les « nomades » dans cet ouvrage sont essentiellement les Tziganes ou les « Roumains » au xxe siècle. Après une ouverture et une introduction consacrées respectivement aux dérives sécuritaires et à la condition des gens du voyage, toute la première partie de l’ouvrage est dédiée à l’internement dans les camps de concentration par la Zigeuner Politik sous le IIIe Reich, mais aussi en raison de la police des étrangers en France où cela n’a pourtant pas fait l’objet jusqu’à récemment de beaucoup d’études. Politique d’anéantissement et de

réification de ceux et celles que l'on dénommait des « Stück »... Cela représente quelque 6 chapitres. La suite (4 chapitres) s'appuie sur cette problématique pour ouvrir sur une réflexion élargie dont la première de Bernard Grasset fait transition en évoquant deux figures de la résistance : Georges Duret et Jean Fleury. Les trois chapitres suivants peuvent ensuite aborder les notions d'espace, de différence, de coexistence, d'altérité et enfin d'hospitalité inconditionnelle.

La problématique est fort originale. Non seulement l'ouvrage fait acte de mémoire, ce qui ne manque pas d'interpeller à l'heure de la gestion politique et sociale de celles et ceux qu'on appelle des migrants, mais il ouvre sur une vraie démarche éthique, invitant « à dépasser nos clichés, nos stéréotypes, voire notre auto-suffisance. [...] Le consentement à la différence constitue un détour essentiel pour une compréhension plus ajustée de notre monde en vue de le transformer ». Ces derniers mots de Fred Poché en conclusion résument l'objectif de ce livre facile à lire tout en convoquant des faits historiques majeurs et décisifs.

Marie-Jo Thiel, *Directrice du CEERE*

● Nul n'est prophète en son pays. Ces paroles d'Évangiles aux origines de nos formules familières.

Denis Moreau Paris, Seuil, 2019, 279 pages, 19,50€

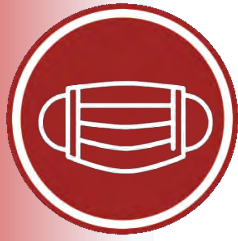
Professeur de philosophie à l'Université de Nantes, le signataire est l'auteur de divers ouvrages sur Descartes et la philosophie moderne dont nous avons déjà recensé l'un ou l'autre dans cette Lettre du CEERE. Avec le présent livre, Denis Moreau a, en « amoureux des textes bibliques », choisi une centaine d'aphorismes et de sentences évangéliques passés dans le langage courant, banalisés au point qu'on en a perdu leur sens religieux. « Porter au pinacle », « rendre à César », « faire fructifier ses talents », « s'en laver les mains », « à chaque jour suffit sa peine »... : les expressions sont réparties en six chapitres, resituées dans leur contexte scripturaire, expliquées mais aussi nuancées car à travers les siècles, les auteurs aussi bien de textes littéraires que politiques et autres, leur ont conféré des compréhensions qui a posteriori peuvent nous surprendre, voire nous faire sourire.

Voilà par exemple Jean Giono ou Jacques Chirac parlant tous deux de « l'opération du Saint-Esprit », écho à l'Annonciation de l'ange à Marie lui annonçant qu'elle serait mère de Jésus. Et à l'approche de Noël, comment ne pas évoquer la crèche, celle dans laquelle on mit le petit Jésus selon le récit de Luc 2,1-21, celle qui met en scène des personnages vivants (depuis le 13e s., notamment François d'Assise) puis des santons (18e s.), mais aussi la crèche comme lieu d'accueil des petits enfants (avant la maternelle). « En argot, note encore l'auteur, « 'mettre le petit Jésus dans la crèche' signifie faire l'amour » (p.35). Quant au papa Renard dans un roman de San Antonio, il répond à la question s'il a bien dormi : « comme le petit Jésus dans sa crèche ».

Impossible de résumer en quelques lignes cette traversée fantastique qui finalement évoque aussi toutes les questions de la vie. Tous les esprits curieux s'en régaleront !

Marie-Jo Thiel, *Directrice du CEERE*





Ethique et Covid



Eurêka ! Éthique et Covid

Diffusé par RCF Alsace – Depuis le Mardi 8 Septembre à 11h
Puis tous les 2^e Mardi du Mois

Durée émission : 26 min - <https://rcf.fr/vie-quotidienne/ethique-et-covid>

Résumé court : Qu'avons-nous retenu de la pandémie à la Covid19 ? Tout a-t-il été fait de manière correcte, éthiquement acceptable ?

La pandémie de Covid-19 a posé de nombreuses questions éthiques. Une équipe de cinq personnes s'est mise au travail pour en discuter tout au long de l'année, chaque 2^e mardi. Avec Marie-Jo Thiel qui fait partie du groupe de travail, il y a aussi Anne Danion-Grillat et Guy Freys (présents ce jour), ainsi que François Clauss et Jacqueline Bouton.

Cette première émission introduit au sujet : les pandémies devaient être des maux du passé, le monde technicisé pensait en avoir fini avec elles, les progrès de la médecine devaient être capables de "tout", et surtout d'éradiquer un "petit" virus...

Et puis patatras, c'est une épidémie mondiale faisant de nombreux morts, faisant rejaillir la question de l'incertitude à tous les niveaux, à laquelle on aurait pu être mieux préparés si nous avions suivi tout simplement les plans de santé publique qui avaient annoncé la possibilité de telles pandémies...

A présent, la discussion éthique doit aider non pas à "juger" qui que ce soit, mais à examiner des dysfonctionnements pour mieux se préparer aux aléas et mutations du monde dans un contexte où tout est lié (humain et animal et environnement) dans une perspective systémique.



La gazette de l'éthique animale

Le colloque de Caen sur la sensibilité de l'animal, le 26 octobre dernier, a montré la difficulté de parler de l'animal non-humain en droit car il n'est pas défini précisément et la notion de sensibilité est sous-évaluée par rapport à la sentience, intégrant le concept de conscience.

En biologie, un animal est un être vivant (trois fonctions : se développer, se maintenir et se reproduire), multicellulaire et hétérotrophe. Cette définition concerne aussi bien le ver, le mollusque, l'insecte que le mammifère.

En droit il n'existe pas de définition de l'animal. Il est dit domestique s'il a été sélectionné par l'homme et le code de l'environnement en donne de nombreuses listes. L'animal sauvage est simplement défini comme son contraire. L'animal de compagnie est considéré dans le code rural par sa fonction : « détenu par l'homme pour son agrément ». La notion d'animal s'étend donc du ver à soie, au mammifère, dans un même arsenal juridique.

Eprouvent-ils tous de la sensibilité ? Dès 1976, le code rural avait classé l'animal domestique et sauvage apprivoisé ou captif comme « être sensible ». Le code civil a confirmé en 2015 que l'animal était bien un être vivant doué de sensibilité mais restant soumis au régime des biens, excluant toujours les animaux sauvages « libres » comme êtres sensibles. En 2010, la directive européenne relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques a permis d'améliorer le bien-être de ces animaux en reconnaissant leur sensibilité comme capacité à éprouver et exprimer de la douleur, de la souffrance, de l'angoisse et un dommage durable. Les animaux concernés par cette sensibilité comprennent les vertébrés, les cyclostomes ainsi que les céphalopodes et les fœtus du dernier tiers de gestation. De quelle sensibilité s'agit-il : d'une simple réaction comme chez la méduse ? d'un réflexe neuronal nociceptif de soustraction à un stimulus comme chez l'huitre ? ou d'une nociception plus consciente et intégrée telle la faculté de ressentir de la douleur, du plaisir et d'en éprouver une émotion comme le définit la sentience ? La mémoire favorise alors un apprentissage dont l'animal se sert pour éviter à nouveau la douleur ou reproduire les émotions positives (chez la seiche, le poulpe et tout vertébré).

La neurobiologie et l'éthologie peuvent donc aider le droit à mieux affiner la définition de l'animal en considérant sa sentience. Ce qui nécessiterait de revoir toute la législation concernant la protection de l'animal sentient en droit positif, sans oublier de prendre en considération la protection du vivant en général, puisque tous les animaux non encore reconnus sentients par la science, sont membres des écosystèmes dont notre vie dépend.

Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier



En Ligne Online

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

- Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Du 10 février au 19 octobre 2020 : « Pédocriminalité et dispositif juridique » avec Magalie Nord Wagner (unistra) invitée de Marie-Jo Thiel : <https://rcf.fr/culture/histoire/pedocriminalite-etdispositif-juridique-dans-l-histoire>. Et depuis le 26 octobre : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) vue par la psychiatrie avec Pr J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace (<https://rcf.fr/spiritualite/les-premiers-pas-de-la-psychiatrie-en-lien-avec-les-auteurs-d-abus>)

- Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2020 sur le thème « Quel humain pour demain » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/programme-2020/>

- Les vidéos des conférences plénières et tables rondes du Colloque « Mort traumatique, deuil traumatique » directement à l'adresse suivante : <http://www.canalc2.tv/video/15625>

- Les Rencontres de bioéthique à Sciences Po : Bioéthique, des défis politiques et sociétaux ? Captation de la soirée organisée le 19 février à Sciences Po Paris, dans le cadre des États généraux de la bioéthique : <http://www.espaceethique.org/ressources/captation-int%C3%A9grale/les-rencontres-de-bio%C3%A9thique-%C3%A0-sciences-po-bio%C3%A9thique-des-d%C3%A9fis>

● Émission RCF Alsace « L'heure de Talitha » par Talitha Cooreman-Guittin, le lundi à 12H20 dans "Bienvenue chez vous !" : <https://rcf.fr/vie-quotidienne/alsace-lhumeur-detaltha>

● Émission RCF Alsace « Eurêka » : Sciences, découvertes, recherches... Tout comprendre et tout apprendre grâce à Eurêka ! Chaque mardi à 11h00 et à 20h00. Le deuxième mardi du mois, le CEERE est partie prenante. Et depuis septembre notre thème est : « Éthique et Covid » ! Écoutez : <https://rcf.fr/culture/eureka>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv



Mercredi 2 – Séminaire «*CRISE CLIMATIQUE : AGIR D'UNE MANIÈRE GLOBALE ET SYSTEMIQUE*»

Par : Valérie Masson-Delmotte, Paléoclimatologue

Lieu : Séminaire en ligne sur WEBINAIRE ZOOM

Jeudi 3 – Séminaire *IA & Éthique – L'humain au cœur de l'IA*

Par : Luc Ferry

Lieu : Centre Universitaire Méditerranéen – Nice

Vendredi 4 – Séminaire virtuel *Conversations éthiques des commissions de l'Espace Ethique Méditerranéen Spéciale COVID-19*

Lieu : Séminaire en [ligne inscription ici](#) de 14H à 16H30

Lundi 7 – Séminaire virtuel *Éthique et Droit de L'homme*

Thème : « La protection des mineurs victimes d'infractions sur internet »

Vendredi 11 – *Colloque en ligne –*

Thème : *Contours et enjeux éthiques : lever les incertitudes*

Mardi 15 – Séminaire virtuel *Numérique en santé : les problèmes éthiques*

Lieu : Ce séminaire aura lieu en ligne, [inscription ici](#)

Jeudi 17 – Séminaire virtuel *Bioéthique et Société*

Thème : *Les oubliés, les héros, les investis*

Samedi 19 : Séminaire de formation à l'éthique en santé

Thème : Éthique et décision en santé

Lieu : Centre d'Enseignement et des Congrès – Grand Amphi - CHU de TOULOUSE - PURPAN



Appel à Contributions

Call for Papers



● Ethics & Trust in Finance

The Prize Ethics & Trust in Finance for a Sustainable Future asks people under the age of 35 working in or studying finance to reimagine how financial institutions can provide a meaningful response to the changing needs of the communities in which they operate. How together with their stakeholders, they can balance the desire for growth, security and stability for the postpandemic world. The Ethics & Trust in Finance Prize promotes new ways of thinking about the big challenges facing the global economy. We strive to work with inspiring minds and behaviours from across the financial and academic ecosystems to conceive of new models and shape better practices that strengthen the foundations upon which we build our world. We believe that the issues of ethics and trust in finance have a pivotal role to play in affecting a positive change in the world after pandemia. We look forward to exploring bright new ideas from a diverse group of brilliant people. [Cliquez pour en savoir plus](#)

● Réponse à l'appel : rendez-vous sur www.ethicsinfinance.org
Proposition maximum 5000 words, analytical or practical topics, rigorous argumentations, innovative approach, clear conclusion.

Date Limite : 31 Mai 2021

● L'universalité des droits humains Die Universalität der Menschenrechte

Colloque International/Internationales Symposium

Deux présentations consécutives | Zwei aufeinander folgende Präsentationen | two consecutive presentations | (16.30–17.10 + 17.20-18.00)

La notion de dignité humaine (*santé, écologie, migration, éducation, prostitution...*) • Der Begriff der Würde des Menschen (*Gesundheit, Ökologie, Migration, Bildung, Prostitution...*) • The notion of human dignity (*health, ecology, migration, education, prostitution...*)

L'universalité des droits humains se manifeste en nombre de domaines. Comment intégrer les connaissances de la théorie et de la pratique ? Que peuvent apprendre les théoriciens de différents domaines des travaux des autres ? L'objectif de cette conférence est de réunir des experts en éthique et en théologie, mais aussi d'autres disciplines pour explorer le rôle du concept d'universalité des droits humains, à la fois au sein et au-delà des frontières disciplinaires. – [Cliquez pour en savoir plus](#)

● Réponse à l'appel (à feix@unistra.fr)

Merci d'indiquer : Nom, fonction, université d'appartenance ainsi qu'un résumé ne dépassant pas 250 mots.

Nota Bene : Après avoir soumis votre résumé, vous recevrez un accusé de réception par courrier électronique dans les deux jours ouvrables. Le résumé sera soumis à un processus d'examen par les pairs en double aveugle par le comité scientifique de la conférence et les résultats seront envoyés à l'auteur avant le 1er avril. Si vous ne recevez pas de courrier électronique de notre part, réglez votre filtre anti-spam pour accepter les messages de feix@unistra.fr.

Date Limite : 31 Janvier 2021



Retenez dès à Présent

Summer Course: Ethics in Dementia Care

1 – 4 December 2020

The Leuven Institute for Ireland in Europe

Janseniustraat 1 3000 Leuven, Belgium

Due to the COVID-19 global public health crisis, the Summer Course: Ethics in Dementia Care (6th edition) has been postponed. The new dates are 1-4 December 2020. For more Information: see the brochure linked below.

The number of persons with dementia will rise considerably in the years to come. The increasing prevalence of dementia and the treatment and care for people with dementia present a myriad of important ethical questions and responsibilities. What do we think of the quality of life of people with dementia and of their subsequent end of life? What are the opinions about vulnerability and dignity in case of dementia? What do we consider to be good care' and 'a good death' for persons with dementia?

The objective of the course is to foster exchanges on foundational, clinical-ethical and organizational-ethical approaches to dementia care. During the course, national and international experts will give presentations on various ethical topics in the domain of dementia care. Time will be provided for intensive discussion and interaction. – [Click for more details.](#)



L'Association des Amis du Master Ethique de Strasbourg

L'AAMES a été créée le 4 avril 2013. Elle a pour objectif de promouvoir l'éthique et d'accompagner et de relayer des projets et actions concrètes liés à une démarche éthique.

Principales activités organisées par l'AAMES :

- L'action du « Mois de l'Autre » dans les établissements scolaires où l'AAMES apporte sa contribution aux réflexions éthiques dans les lycées. Une action qui a été initiée en 2004 par la Région Alsace, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg.
- L'objectif de cette action est de sensibiliser les lycéens et jeunes apprentis d'Alsace à « la tolérance et au respect de l'Autre dans toutes ses différences, aussi bien sociales que culturelles, religieuses, liées au sexe ou à un handicap ».
- L'AAMES organise également des journées d'études, conférences, des visites guidées de musées ou de lieux de culte

- En 2020 de nouvelles activités sont programmées :

Le concours littéraire

« NOUVELLES ET(i)C ». Organisation du concours littéraire « NOUVELLES ET(i)C » avec l'Espace de Réflexion Éthique du Grand Est (EREGE).
Informations à venir.

Un cycle de projections

« Penser l'éthique par le cinéma documentaire »
à la Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU)



Soutenez l'éthique
Soutenez nous
Et payez moins d'impôts !

● Vous aussi vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?

Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les événements que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, des soutiens pour des déplacements, augmenter nos échanges internationaux, etc.

Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

● Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.

Depuis le 1er janvier 2009, une fondation partenariale de l'Université de Strasbourg, la Fondation université de Strasbourg, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Éthique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

● Quels sont les avantages fiscaux ?

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € disponibles pour nous soutenir, faites-nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts ! Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires. Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

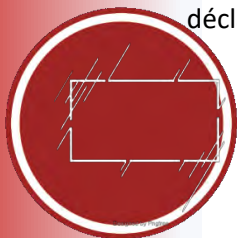




● Comment faire ?

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en [cliquant ici](#) et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée vers l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à : Fondation Université de Strasbourg – 8, allée Gaspard Monge – BP 70028 – F – 67083 Strasbourg Cedex.

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts. Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>



Divers

● Lettres du CEERE

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site ethique.unistra.fr . Rubrique Actualités en éthique. Si vous voulez vous abonner (C'est gratuit !) : connectez-vous sur notre site. Dans la colonne de droite de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

AUTOUR DE VOUS des femmes et des hommes sont intéressés par les questions éthiques : envoyez-leur notre LETTRE du CEERE ; envoyez-nous leur adresse mail et nous les abonnerons !

● Désabonnement

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à ceere@unistra.fr

● Aider, suggérer, pourquoi pas ?

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir BÉNÉVOLE (*travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de mise sous enveloppe, de filmage... selon compétences reconnues*), nous soutenir financièrement (*via la Fondation de l'Université de Strasbourg*), faire un stage (domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à ceere@unistra.fr ou en vous adressant directement à mthiel@unistra.fr . Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau.

